La lettre de Saint-Paul

Janvier 2021

Le mot de Madame le Maire

Année blanche et série noire.
2020 nous aura fait vivre toutes ses nuances de gris…
Mais plus que jamais, nous sommes restés ensemble, solidaires et bienveillants.
Il parait que la « vie n'est que le reflet des couleurs qu'on lui donne. » C'est du moins ce qu'affirmait un de nos plus grands philanthropes, l'Abbé Pierre.
Alors… autant annoncer la couleur !
Et si nous profitions de cette nouvelle année pour changer de palette ?
Passer au bleu le passé.
Suivre le fil rouge de nos projets.
Franchir la ligne jaune pour nous dépasser.
Voir la vie en rose pour aimer, s'aimer et nous aimer.
Se mettre au vert pour respirer, prendre soin de soi.
Et plier, enfin, le rouge et le noir des cartes pour faire du 21 notre meilleur atout…

Au nom du conseil municipal et du personnel communal je vous souhaite une bonne année 2021

Comme vous vous en doutez nous ne pourrons pas nous réunir pour la traditionnelle cérémonie des vœux, vous trouverez alors dans ce journal un récapitulatif des travaux et études qui seront engagés cette année.

Etudes envisagés en 2021 :
Diagnostic thermique règlementaire sur le futur bâtiment Atelier communal – Salle associative
Etude géotechnique règlementaire sur le retrait / gonflement des argiles pour la vente des terrains du lotissement
Travaux envisagés en 2021 :
Lancement des travaux pour l'atelier communal et la salle associative (Demande de financement complémentaire : Février 2021 ; Appel d'offre : Mars ; Début des travaux : Eté 2021)
Voirie : Réfection de la chaussée « Impasse de Chirac »
Poursuite des travaux à la salle polyvalente (acoustique) et salle associative (point d'eau…)
Pose des panneaux d'adressage
Domaine forestier : coupe de bois en conformité avec le plan d'aménagement forestier.

Stéphanie Vallée
Maire de Saint Paul
Vice-présidente Tulle Agglo
Conseillère départementale

SOMMAIRE

Les principales décisions du Conseil Municipal

Infos Municipales

Associations, Manifestations et vie du village

Dossiers :

La campagne de vaccination en Corrèze

Communiqué du syndicat des eaux des deux vallées

Les principales décisions du Conseil Municipal

Vente d'un lot au lotissement

M. Dhondt Anthony est intéressé pour l'achat du lot 1 (778m²) au Lotissement des Rosiers.
Son projet est d'y construire deux habitations en ossature bois, pour en faire de la location saisonnière afin de développer le tourisme et de faire connaitre la région et plus précisément notre commune. Il souhaite que son projet soit abouti d'ici 5 ans.
Il propose au conseil municipal la somme de 4000€ net vendeur pour l'achat de cette parcelle.

Choix du matériel pour l'adressage

Le visuel retenu pour les plaques et rues et les numéros est fond blanc avec liserait bleu, écritures bleues, et adjonction du blason de la commune.
Les plaques et plaquettes numéros seront en tôle d'aluminium 15/10ème avec finition émail vitrifié à 850° de dimension H : 250 x L :450mm et H :100 x L : 150 mm

Achat de bâtiment pour l'atelier communal et la salle des associations

Les terrains cadastrés A 704 et A548 constituent un ensemble suffisant pour permettre la réalisation de ce projet avec la réhabilitation de l'ancienne scierie au VALLARD.

L'achat de cet ensemble est proposé par les vendeurs au prix de 12000€ TTC, étant entendu que les frais de notaire seront supportés en sus par la commune.

La compromis de vente a été signée le 11 Décembre 2020 et la signature officielle chez le notaire était le 30 décembre 2020.

Inscription des conseillers municipaux aux commissions de travail de Tulle Agglo

Commission 3 « Projet de territoire-relation avec les communes-communication-numérique » : Tintignac Jp
Commission 5 « Transition écologique et énergétique » : Vallée Stéphanie & Viviane Chazalviel
Commission 7 « Travaux-voirie-patrimoine » : Bouillaguet Cédric
Commission 8 « Collecte et valorisation des déchets » : Vallée Stéphanie
Commission 11 « Culture-lecture publique » : Viviane Chazalviel
Groupe de travail A « Tourisme » : Vallée Stéphanie
Référent Voirie et assainissement : Bouillaguet Cédric
Référent Ordures ménagères : Jos Marc

Mise en place d'un groupe de travail « Fleurissement »

Jérôme Blondel, Dominique Salle, Jacqueline Chantalat, Mélanie Legendre et Viviane Chazalviel.
Leur mission est d'étudier des nouvelles pratiques pour limiter les arrosages, d'étendre le fleurissement aux villages sans augmenter la charge de travail de l'employé communal et conserver le même budget.

Désignation du correspondant défense

Monsieur TINTIGNAC Jean Pierre a été désigné et devient l'interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du département sur les questions de défense. A ce titre, il entretient des relations étroites avec la délégation militaire départementale laquelle, en retour, l'informe autant que de besoin de l'actualité défense nationale et départementale.

Désignation du membre de la Commission Locale d'Evaluation des charges transférées (CLECT) à Tulle Agglo

Stéphanie VALLÉE est nommée pour siéger à cette commission.

Travaux acoustique salle polyvalente

Compte tenu du devis de l'entreprise en charge de ce dossier, il est proposé au conseil municipal que le devis soit rectifié en remplaçant les vitrages haut séparant les deux salles par des panneaux acoustiques dans un premier temps et en fonction du résultat un complément sera apporté dans un programme de travaux ultérieur.

Plan de relance de l'état

Le dossier de réhabilitation du bâtiment pour l'atelier communal & associatif « pourrait » être éligible suite aux informations reçus en mairie le 17 décembre 2020. Le dossier doit être déposé en préfecture avant le 31/ 12/ 2020 au plus tard. Mme la mairie propose de déposer le dossier pour obtenir des crédits supplémentaires pour cette opération. (Dossier déposé en préfecture le 31/12/2020)

ONF : Destinations des coupes de bois – exercice 2020 et 2021

Les coupes de bois relevant du régime forestier suivantes seront inscrites pour la vente

Foret	Parcelle	Surface	Coupe	Destination
Forêt sectionale du Bourg Et Chirac	2B	4,39	REX	VENTE
Forêt sectionale du Bourg Et Chirac	3B	3,24	REG	VENTE
Forêt sectionale du Bourg Et Chirac	1A -3A	1.71	E1	VENTE
Forêt communale de Saint Paul	5A	0.8	E1	VENTE

Aménagement de la zone humide d'Aigueperses dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine touristique sur le territoire

Le projet d'aménagement de la zone d'Aigueperses qui vise à développer et valoriser ce patrimoine naturel pour en faire un lieu d'accueil de la biodiversité et de pédagogie pour le grand public. Ce projet initié par l'association « La Pierre Fontaine » sera porté par la commune en accord avec l'association pour des raisons pratique d'obtention de subventions.

Cette zone humide a fait l'objet de plusieurs visites du CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) qui en a établi un diagnostic et abouti au programme d'aménagement suivant :

- Aménagement du parcours pédagogique d'environ 400 mètres (chemin et plantations diverses)
- Observatoire à oiseaux - Maisons à insectes - Ruches
- Aménagement d'un parking - Aire de pique-nique -
- Panneaux explicatifs sur la biodiversité, sur les zones humides
- Mise en place panneaux explicatifs sur les thèmes suivants : les zones humides, la flore et la faune.
- Intégration de la zone humide au sentier de randonnée 'Un tour au pays des Celtes' inscrit au PDIPR
- Géocaching

Présentation de la parcelle :
Cadastre : section C1, 309 et 310 - Surface totale : 1 ha - Surface de la zone humide 0,25 ha
La parcelle forme une petite cuvette avec un cours d'eau classé s'écoulant au milieu.
Ce site jouxte le chemin de randonnée 'Un tour aux pays des Celtes' inscrit au PDIPR.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal de la Mairie de Saint Paul :

- Approuve le projet "d'aménagement de la zone humide d'Aigueperses" pour la période du 01/04/2021 au 31 décembre 2022.
- Valide le projet, le plan de financement présenté ci-après
- Demande à bénéficier des aides au titre du programme LEADER 2014-2020

Types de dépenses	Dépenses totales		Recettes totales
Travaux et maitrise d'oeuvre	42 000 € HT	Leader (jusqu'à 80% de cofinancement FEADER) Autofinancement mairie (20% obligatoire)	*33 600 €* *8 400 €*
TOTAL	**42 000 € HT**	**TOTAL**	**42 000 €**

INFOS MUNICIPALES

Site internet de la Commune

Le site est désormais en ligne **http://saintpaul19.fr/**

Les administrateurs du site : Jp Tintignac, E Favaretto, et V Chazalviel.

Retrouvez aussi les infos sur la **page facebook** : https://www.facebook.com/mairiesaintpaul19/

URBANISME : BILAN 2020

Certificats d'Urbanisme : 10 dossiers (14 en 2019)

Permis de Construire : 0 dossier (3 en 2019)

Déclarations Préalable : 3 dossiers (4 en 2019)

ELAGAGE

Ce qui se vit aujourd'hui sur le réseau cuivre se vivra aussi demain sur le réseau fibre optique lorsqu'il aura terminé de tisser sa toile.

Les ruptures de câbles aérien sont majoritairement liées à des arbres ou des branches lors de tempêtes, orages, mais aussi très souvent lors d'élagages ou de coupes d'arbres.

Lorsque vous décidez de procéder à de l'élagage près du réseau Telecom, contactez par mail la cellule élagage de Nouvelle-Aquitaine Nord (périmètre Limousin, Poitou et Charentes) qui organisera avec vous la dépose et la repose des câbles pour la réalisation des travaux : elagage-orange.uiso@orange.com

L'intervention est gratuite !

TARIF 2021

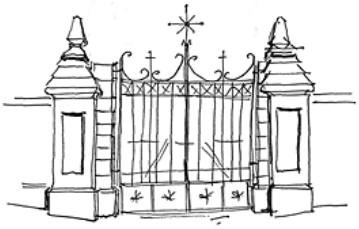

Cimetière

Emplacement 2.5 X 2.5 m pour 50 ans : 300 €
Cavurne 2 m² : 250 € pour 15 ans
Colombarium : 480 € pour 30 ans

Salle des fêtes

Habitants de ST Paul :

Grande et petite salle + cuisine : 100€

Petite salle + cuisine : 25 €

Prêt de mobilier sur demande avec caution pour les habitants de la commune.

Hors commune :

Grande et petite salle + cuisine : 150€

Cantine + cuisine : 50 €

Assainissement (Bourg)

Facturation Tulle Agglo

Abonnement : 70.18€

Prix au m3 : 1.16 €

Eau Potable

Facturation SIAEP des deux vallées

Abonnement : 122.40 €

Prix au m3 : 1.55 €

Restauration scolaire

Enfants : 2.50 €

Adultes : 5.00 €

La part de produits BIO servi à la cantine est de 32 % depuis la rentrée de septembre 2019.

ADRESSAGE

Les nouvelles adresses vous vous être communiquées courant Janvier. Elles seront actives uniquement lorsque les plaques et les numéros seront posés. (La livraison se fait attendre … L'entreprise a eu du mal à faire face à l'afflux de commande dans un contexte économique difficile lié à la crise sanitaire)

Cependant, et uniquement si vous souhaitez vous abonner à la fibre, cette nouvelle adresse est à communiquer à l'opérateur que vous choisirez lorsque le réseau sera opérationnel. Le fichier d'adressage leur a d'ores et déjà été communiqué et ils pourront activer votre demande qu'avec la nouvelle adresse.

RESTAURANTS DU COEUR
Campagne d'Hiver Tulle

Chemin de la Solane ZAC de la Solane
Tél. 05 55 20 14 90
Mél : ad19.tulle@restosducoeur.org

Distribution :
- le Lundi et le Jeudi : de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30

Inscription : aux mêmes dates et aux mêmes horaires que la distribution

MARCILLAC LA CROISILLE
2 rue de la cure
Tél : 09 81 76 15 92

ORDURES MENAGERES

Collecte porte à porte des **encombrants** pour les personnes ne disposant par de moyen pour aller à la déchetterie.

Mercredi 10 et Jeudi 11 Mars

Modalités de collecte : Les déchets triés doivent être déposés en limite de propriété sur le passage du circuit établi.

Attention : Cette collecte est réservée aux déchets des ménages, aucun déchet professionnel ne sera collecté.

Vous trouverez en annexe de ce bulletin un **« bon de commande »** à remplir et à remettre avant le **01 Mars** à la mairie pour nous permettre d'organiser au mieux cette collecte.

Suite à la pose des banderoles aux points propres de Chataur et Vieillemaringe les incivilités ont bien diminué sur ces lieux.

L'ECOLE COMMUNALE

Pour cette rentrée 2020-2021, l'école compte **23 élèves** : 6 CE2, 10 CM1 et 9 CM2. Bien qu'un peu stressante en raison de la COVID 19, la rentrée s'est très bien déroulée.

Les gestes barrières (lavage des mains, masques…) font maintenant partis de notre routine quotidienne.

Cette année, les élèves ont pu participer à une rando début octobre organisée par l'USEP dans la cadre de la **quinzaine de la randonnée.** La commune a ainsi accueilli plusieurs écoles afin de **parcourir les chemins St Paulois et découvrir notre beau pays !** Ce fut une belle journée avec des enfants agréables et dynamiques. Merci aux bénévoles de **Rando Doustre**, pour avoir assuré la sécurité sur le parcours.

D'autres rencontres sportives sont à venir, notamment une rencontre **jeux traditionnels** et **Tchoukball** à Marcillac le jeudi 8 avril, une sortie **athlétisme** à St Martin la Méanne au mois de mai. De même, les enfants iront à la **piscine** de Tulle les vendredis matin après les vacances de printemps.
Un **spectacle de théâtre** offert par Tulle Agglo est prévu le jeudi 6 mai. Les enfants assisteront à la représentation **« Miniatures & Moulinettes »**.

Dans le cadre du **programme de littérature** des CM1 et CM2, nous planifions de petits projets comme celui d'écriture d'un **roman policier** par les CM2 et de livrets retraçant le voyage d'Ulysse, le héros grecque aux milles ruses !

Un **blog de l'école** a été mis en place afin de partager avec les parents la vie de la classe, les informations importantes, un peu d'anglais, les créations des enfants…

https://blogsenclasse.fr/19-st-paul-ecole/

Enfin, pour clore cette année 2020, les enfants ont partagé **un goûter de Noël offert par l'APE** le vendredi 16 décembre. Ils ont trouvé au pied du sapin de **jolis cadeaux**. Un moment **convivial** et bon enfant apprécié de tous !

L'enseignante, Mélanie Legendre

Le Centre Communal d'Action Social

***Repas des ainés* :** Il n'a malheureusement pas pu se faire en 2020, mais nous espérons pourvoir vous offrir ce moment de convivialité cette année, en attendant prenez soin de vous et n'hésitez pas à nous faire part de vos difficultés quotidiennes dans cette période particulière.

LES Aides 2021 (demande écrite à faire au CCAS)

Permis de conduire (Auto ou moto) : Aide de **50 €**
Achat de **Matériel pour l'apprentissage** : Aide de **100 €**
Subvention pour **Etudes Post Bac** : **50€**
Loisirs Extrascolaire des enfants : participation de **40€** (inscription à un club : cheval, VTT, natation, musique …)
BAFA : 100 €

Aides exceptionnelles : montant définit par la commission sur examen dossier

Une demande de subvention a été faite au département pour l'achat des **« boites à lires »**, en espérant pouvoir concrétiser ce projet cette année.

Renseignements en Mairie aux heures d'ouverture

ETAT CIVIL

PATRIGEON Marie au bourg

Le 18 Septembre 2020

DUMAS Josette au bourg

Le 26 Novembre 2020

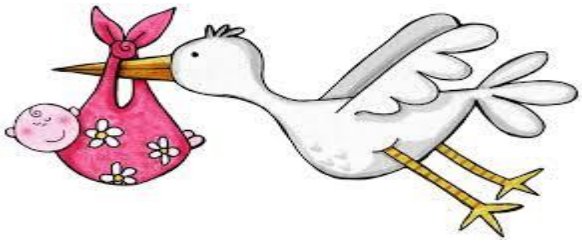

CHOUZENOUX TRAVERSE Gabrielle à Vieillemaringe le 26 Novembre 2020

DALES Clément et BERTHUEL Stéphanie
Le 29 Aout 2020

Associations, Manifestations et vie du village

11 Novembre 2020 :

Cérémonie à huit clos sous le confinement

Crèche à l'église

Merci à Alain pour cette initiative

MOTO CLUB SAINT PAULOIS

Adieux 2020 ! En espérant que 2021 nous laisse tranquille !!!

En effet, nous avons bien était obligé d'annuler la 10ème Saintpauloise ! Cela fut compliqué pour tous les membres, surtout qu'une grosse partie du nettoyage avait été réalisée !

Ce n'est donc que partie remise pour le **19 juin 2021** !!!

Fin août, dans le respect des gestes barrières, nous avons organisé une journée entraînement sur le terrain de monsieur Plantade.

Cette journée placée sous le signe de la **convivialité et de la bonne humeur** fut une véritable réussite, petits et grands se sont régalés, un temps et une **ambiance parfaite !**

Nous en avions profité pour inviter quelque jeune qui viennent depuis le début de cette aventure ! Une joie de les voir rouler et ils n'ont pas manqué de nous le dire comme le jeune prodige Gaetan Chazelas : **C'était génial ! Comme d'habitude !**

Ce qui nous motive pour recommencer ! Merci aussi aux chasseurs d'être venu, en espérant que la tombola leur est rapportée un peu d'argent et merci aux présidents d'association de Saint Paul d'être venu.

Merci à notre traiteur : come chez Mamert qui a servi plus de **100 repas en plein air** ! Bravo Yoann !

Quelques responsables des clubs voisins avaient fait le déplacement aussi ! Bref, une journée mémorable !

En attendant de pouvoir reprendre nos activités, le bureau, les membres et les bénévoles se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne année 2021, remplie de joie, de bonheur et surtout une santé de fer !

A très vite !

Fabrice Borie, président.

La Pierre Fontaine

Bien tristounette l'année 2020 ! Elle restera marquée par la mise en sommeil forcée de nos activités : pas de conférence sur la généalogie, pas d'exposition sur « l'eau dans tous ses états », les ateliers de danse, patois, peinture, informatique, vieux papiers, pétanque ont très peu fonctionné.
Tout ça nous manque et nous avons tellement hâte d'en finir !!!

*****

Le groupe de réflexion de **Mise en Valeur du Patrimoine Touristique sur le Territoire**, fort de 5 municipalités et de 3 associations, a fait ressortir un besoin d'aménagements touristiques sur notre territoire, si bien que **Tulle Agglo a lancé une étude touristique** en l'élargissant à plusieurs autres communes du territoire sud. Cette étude a établi un diagnostic et suggère des projets de développement touristique d'intérêt communautaire et d'intérêt communal tels qu'un **parcours vélo géocaching, un GR de Pays traversant le territoire,** ainsi que divers projets dans chaque commune avec création de plaquettes touristiques etc. … **Pour St-Paul, il s'agira de l'intégration d'Aigueperses au parcours « Un Tour au Pays des Celtes ».**

La Pierre Fontaine, à **l'origine de ce projet communal**, proposera, lors de sa prochaine assemblée générale, de participer, au financement de cet aménagement, en rapport avec ses moyens.

*****

Par ailleurs, en attendant de pouvoir enfin reprendre les ateliers, expositions et conférences, la Lettre de St-Paul est l'occasion de proposer à ses habitants de participer à **des créations de plein air.**
Il s'agit de donner un **brin de fantaisie et d'originalité à notre village** comme cela se pratique parfois ailleurs.

Les personnes intéressées pourraient ainsi s'associer à ce projet en mettant **un peu d'originalité autour de leur maison…** tels que : décoration de boite à lettre, de pots de fleurs, fabrication de nichoirs, réalisation de peintures murales, de sculptures, d'épouvantails, mise en valeur de vieux outils…
La liste est bien longue et jamais finie quand il s'agit de laisser libre cours à l'imagination sans se censurer bien sûr. Toutes les idées et réalisations seront les bienvenues et l'association propose son appui pour faciliter les choses !
Et le plus important reste la participation…

Ce projet pourrait déboucher, pourquoi pas sur la décoration du domaine public, entre associations, mairie, habitants…

*****

Au nom de La Pierre Fontaine, je vous souhaite une excellente année ! Que 2021 nous permette de nous retrouver le plus souvent possible et de partager des moments agréables, forts et passionnants et de bonnes surprises.
L'association se réjouit toujours d'accueillir de nouveaux adhérents et je vous invite à nous rejoindre….

Colette NORELLE
Présidente de l'association "La Pierre Fontaine"
lapierrefontaine19@gmail.com
Adresse du blog : http://lapierredefontaine.skyrock.com/
Facebook : association "la pierre fontaine" :
https://www.facebook.com/groups/378346305527998/?fref=ts

FOYER RURAL

2020 s'est terminée … Quelle année !

Au début de celle-ci je pensais que chaque jour serait « devin » « 20-20 »(voir article du foyer sur la lettre de St –Paul de Janvier 2020) mais au final c'est l'incertitude et l'anxiété qui nous ont habité au quotidien à cause de ce fichu virus que l'on a du mal à éradiquer. Il nous a pris de nombreuses vies, paralysé notre pays. Fort heureusement dans nos si belles campagnes et à St- Paul particulièrement nous n'avons pas été trop touchés… Comme quoi il y fait bon vivre ! Néanmoins le Foyer comme beaucoup d'associations a dû annuler toutes ses manifestations , y compris l'assemblée générale du mois d'Octobre. Celle-ci aura lieu dés que possible .

En 2020 encore de nombreuses personnes nous ont quittés et parmi elles des « fervents supporters de toujours » du Foyer . C'est à chaque fois un déchirement, et un peu de mémoire qui s'en va .

Alors de tous mes vœux j'espère que 2021 sera plus gai ! En mon nom personnel et en celui du FOYER RURAL je souhaite pour chacune et chacun d'entre vous beaucoup de joies , de bonheur et une très bonne santé. Que grâce au vaccin anti Covid nous puissions nous retrouver dans des moments de partage et de convivialité.

Pour rebondir sur ce propos, j'en appelle d'ailleurs à tous les nouveaux habitants de notre commune et aux anciens aussi bien sûr à venir nous rejoindre au sein de ce foyer qui se veut fédérateur et révélateur de nouvelles amitiés depuis 1984. Tissons ensemble ce lien social pour être mieux attaché les uns aux autres.. Pour tout renseignement , n'hésitez pas : 06 30 40 41 65.

Lors de notre prochaine Assemblée Générale (date à fixer en fonction des règles sanitaires)nous élirons un nouveau bureau(conformément aux statuts) et à l'issue fixerons les dates des prochaines activités .

Meilleure bonne année 2021 !

Pour le FOYER, Alain NICOLAS

APE (association des parents d'élèves)

« L'APE des 3 écoles » vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021 : santé, joie et bonheur pour tous !

Cette année 2020 aura décidemment été une année particulière et compliquée pour l'ensemble des personnes et nos petits n'auront pas non plus été épargnés : confinement, école à distance, plus d'activités extrascolaires, absence des copains pour apprendre mais également pour jouer puis dès le mois d'octobre le port du masque rendu obligataire dès 6 ans ! Mais nos petits ont su faire preuve de beaucoup d'adaptation et d'un grand respect des nouvelles règles.

Compte tenu du contexte sanitaire, l'APE n'a malheureusement pu réaliser comme les années précédentes ses différentes activités au profit des enfants. L'Assemblée Générale n'ayant pu se tenir, l'ancienne équipe a su, malgré tout, poursuivre sa mission à distance... Les fêtes de fin d'année approchant, la magie de Noël a tout de même fait germer quelques idées : en effet, chaque enfant du RPI s'est vu remettre quelques cadeaux : un livre + un objet à réaliser (choisi en fonction de l'âge à la Librairie Chantepages à Tulle) ainsi qu'un petit pochon (confectionné gentiment par une maman ABRACADABRA) composé de quelques douceurs : chocolats, gâteaux et clémentine.

Je remercie chaleureusement mon équipe pour leur aide et soutien pour que cette fin d'année est pu rimer avec petit bonheur.

Notre souhait pour 2021 demeure identique aux autres associations : pouvoir organiser dès que la situation sanitaire le permettra des rencontres où l'on puisse passer, à nouveau, ensemble, des moments conviviaux.

En attendant, prenez soin de vous et de vos proches afin que nous soyons enfin libres...de très vite se retrouver."

La présidente, Séverine BOURRIER

SOCIETE DE CHASSE

Depuis septembre 2020, la société de chasse s'est installée provisoirement à Chataur le vieux dans le local d'un adhérent que nous remercions.

Nous souhaitons vivement que le futur local soit opérationnel le plus tôt possible.

La saison a débuté normalement mais le 2ème confinement à mis un coup de frein à nos activités. Celles-ci ont pu reprendre très vite grâce à une décision gouvernementale, moyennant quelques restrictions de rassemblement.

Dans le cadre de nos investissements 2020, nous nous sommes équipés de panneaux de signalisation conformément à la réglementation.

Pour faire face au déficit conjoncturel, nous avons été contraints d'augmenter la carte d'adhésion de 10 € soit 50€ par adhérent pour la saison. (31 adhérents)

Le plan de chasse est en cours, un bilan vous sera donné à la fin de la saison.

L'ensemble de l'équipe et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2021

Le président, Mickael CLARISSOU

LA CAMPAGNE DE VACCINATION EN CORREZE

Le déploiement de la campagne de vaccination grand public se met en place en Corrèze à compter du 18 janvier 2021 et concernera dans un premier temps les personnes âgées de plus de 75 ans. Elle est le fruit d'un travail de concertation et partenarial entre les services de l'État, les élus locaux et les professionnels de santé.

► Population ciblée :
- l'ensemble des personnes de plus de 75 ans
Précision : les professionnels de santé sont vaccinés via un circuit différent.

► Comment prendre rendez-vous ? : 2 solutions disponibles dès vendredi 15 janvier
- vous vous connectez au site Doctolib.fr
- vous appelez le numéro départemental : 0 800 19 00 19 pour les rendez-vous dans les salles communales ou le numéro des centres hospitaliers pour un rendez-vous dans ces établissements.
Il est rappelé que la vaccination nécessite deux injections à 28 jours d'intervalle, il faut donc prendre deux rendez-vous à 4 semaines d'écart.
La campagne de vaccination durera plusieurs semaines afin que toutes les personnes souhaitant se faire vacciner puissent obtenir un rendez-vous ou, dès que cela sera possible, se fassent vacciner auprès de leur médecin traitant.

► Les centres de vaccination :
- Tulle :
* Salle de l'Auzelou - Avenue du Lieutenant-Colonel Faro
* Centre hospitalier Tulle
- Brive :
* Espace des 3 provinces - Avenue Jacques et Bernadette Chirac
* Centre hospitalier Brive
* Clinique des Cèdres
- Ussel : Centre hospitalier - 2 Avenue du Dr Roullet
D'autres centres de vaccinations seront ouverts prochainement.
Ces centres de vaccination sont ouverts aux seules personnes domiciliées en Corrèze qui peuvent se rendre dans le centre de vaccination de leur choix.

► La prescription médicale :
- elle peut vous être délivrée par votre médecin traitant avant de vous rendre au centre de vaccination (cette option est à privilégier)
- à défaut elle vous est délivrée sur place par le médecin du centre de vaccination après consultation.

► Les documents nécessaires pour vous faire vacciner :
- votre carte vitale
- une pièce d'identité
- votre prescription médicale si vous en avez une

Toutes les informations sur le site Santé.fr

COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT DES EAUX DES DEUX VALLEES

Le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'eau potable (SIAEP) des Deux Vallées regroupe désormais 22 communes. Ces communes sont réparties sur trois secteurs

Secteur 1 :

Espagnac - Forgès - Ladignac sur Rondelle - Lagarde Marc la Tour - Pandrignes - Saint Bazile de la Roche - Saint Bonnet Elvert - Saint-Chamant - Saint-Paul.

- Représentant 2300 abonnés.

Secteur 2 :

Clergoux - Champagnac la Nouaille - Champagnac la Prune - Gumond - Gros Chastang -La Roche Canillac - Marcillac la Croisille (pour partie) - Saint Pardoux la Croisille.

- Représentant 1500 abonnés.

Secteur 3 :

Les Angles - Chanac les Mines - Gimel les Cascades - Laguenne sur Avalouze – Sainte-Fortunade.

- Représentant 2700 abonnés.

Ce nouveau Syndicat représente 6300 abonnés.

Son siège social est fixé à SAINT-PAUL (Les Crozes).

Le conseil syndical est composé de 44 membres (2 par communes), il est présidé par Françoise MAUGEIN (Clergoux) assistée de 4 vices présidents ; Gérard TOURNEIX (Gimel), Antony FAURIE (Saint Bonnet Elvert), Vincent MOSQUERA (Sainte Fortunade) et Richard GLENZ (Argentat).

Pour assurer sa production et sa distribution d'eau potable à l'ensemble des abonnés des communes qui le composent, il dispose des structures suivantes :

- 16 forages ;
- 11 stations de reminéralisation ;
- 2 stations de traitement ;
- 4 stations de pompage ;
- 36 captages de sources ou prises d'eau ;
- 2 stations de reprise ;
- 32 réservoirs ;
- 10 châteaux d'eau ;
- 6 surpresseurs.

A cela, il convient d'ajouter environ 600 kms de canalisations principales (non compris les branchements individuels).

Le fonctionnement est assuré par 6 techniciens et une secrétaire à temps plein et une à mi-temps. Un responsable technique est en cours de recrutement.

Lors de la dernière réunion du conseil syndical, il a été décidé de lisser les tarifs (consommation et abonnement) sur une durée de 6 ans pour aboutir à un tarif uniforme sur l'ensemble du syndicat en 2026.

Pour Saint-Paul, les tarifs appliqués (H.T) seront les suivants :

- **Eau consommée en 2020, facturée en 2021 : abonnement 102,00€ Consommation : 1,29€**
- **Eau consommée en 2021, facturée en 2022 : abonnement 102,00€ Consommation : 1,36€**

A noter qu'à compter de 2021, la facturation sera établie en Mars pour l'abonnement et en Octobre pour la consommation. Pour tout renseignement concernant la facturation notamment, vous devez appeler le siège à Saint-Paul au numéro suivant : **05 55 26 21 60.**

En cas d'urgence (fuites, manque d'eau, etc...) appeler uniquement le numéro suivant : 06 89 96 83 97

Bon de demande de collecte des encombrants ménagers.

Utilisateur :

Commune : ..... Date de la demande : .....

Nom : .... Prénom : ..... Téléphone.....

Adresse : .....

Liste des Produits triés qui seront présentés à la collecte le jour du passage.

Type de Matériaux :	Volume /Nombre	Collecté le :
Ferraille		
Plastique		
Polystyrène		
Carton		
Bois brut		
Meuble		
Electroménager		
Peinture		